## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL Séance du 6 juin 2016

OBJET

# 04 - DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET ASSAINISSEMENT 2016

N° 2016-06-04 NOMENCLATURE : 7/1/3

### L'an deux mille seize, le six juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué le vingt-sept mai 2016, s'est réuni à la Mairie en séance publique sous la présidence de Monsieur Alain ROYER, Maire.

Présents: 25

Votants: 29

Alain ROYER, Catherine CADOU, Gil RANNOU, Marie-Madeleine REGNIER, Mickaël MENDES, Catherine HENRY, Philippe LEBASTARD, Florence CABRESIN, Magali LEMASSON, Thierry GICQUEL, Elisa DRION, Yvon LERAT, Catherine RENAUDEAU, Damien CLOUET, Isabelle GROLLEAU, Lionel BROSSAULT, Valérie ROBERT, Gwénola LEBRETON, Chantal PERRUCHET, Aurora ROOKE, Emmanuel RENOUX, Soumaya BAHIRAEI, Alain BLANCHARD, Martine MOREL, Jean-Pierre TUAL

#### Pouvoirs: 4

Frédéric CHAPEAU donne pouvoir à Philippe LEBASTARD Jean-Claude SALAU donne pouvoir à Catherine CADOU Michel RINCE donne pouvoir à Thierry GICQUEL Joëlle CHESNAIS donne pouvoir à Emmanuel RENOUX

# Nombre de membres :

en exercice......29 présents......25 ayant un pouvoir...4 votants.....29

### Délibération

### Rapporteur : Catherine CADOU

Conformément à l'article 2311-1 du code général des collectivités territoriales ;

Vu la délibération n°2015-12-14 du 14 décembre 2015 relative à l'avenant n°1 au marché de travaux d'extension du réseau d'assainissement eaux usées ;

Vu les travaux complémentaires nécessités par le dévoiement du réseau d'assainissement avenue du Général-de-Gaulle et par divers travaux ;

Le projet de décision modificative n°1 pour l'exercice 2016 du Budget Assainissement s'établit comme suit :

### Section d'investissement

Dépenses

+ 246 000 €

Recettes

+ 246 000 €

Après examen en détail,

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20160606-2016-06-06-DE04-DE

Date de télétransmission : 09/06/2016 Date de réception préfecture : 09/06/2016

### Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré et à l'unanimité de 29 Voix pour, décide :

- D'ADOPTER la décision modificative n°1 pour l'exercice 2016 du Budget Assainissement.

Pour extrait conforme,

Le 6 juin 2016

Le Maire, | Alain ROYER

Accusé de réception en préfecture 044-214402091-20160606-2016-06-06-DE04-DE

Date de télétransmission : 09/06/2016 Date de réception préfecture : 09/06/2016